



PAROISSE SAINT-JEAN BAPTISTE-EN-BRESSE

«La Parole de Dieu, on ne l'emporte pas au bout du monde dans une mallette : on la porte en soi, on l'emporte en soi. On ne la met pas dans un coin de soi-même, dans sa mémoire, comme sur une étagère d'armoire où on l'aurait rangée. On la laisse aller jusqu'au fond de soi jusqu'à ce gond où pivote tout nous-même. On ne peut pas être missionnaire sans avoir fait en soi cet accueil franc, large, cordial, à la Parole de Dieu, à l'Évangile. Cette Parole, sa tendance vivante, elle est de se faire chair, de se faire chair en nous. Et quand nous sommes ainsi habités par Elle, nous devenons aptes à être missionnaires... Cette incarnation de la Parole de Dieu en nous, cette docilité à nous laisser modeler par Elle, c'est ce que nous appelons le témoignage.»
(Madeleine Delbrêl)

Annonces 29^{ème} Dimanche du Temps Ordinaire

-LUNDI 23 OCTOBRE : sortie pour les enfants du Catéchisme à Tournus de 9h30 à 17h, et chapelet à l'Église de Loisy à 18h30.

-MARDI 24 OCTOBRE Messe à 9h à Cuisery.

-SAMEDI 28 OCTOBRE Messe à 18h à Cuisery.

-DIMANCHE 29 OCTOBRE Messe à 10h30 à Romenay (Père André Guimet) avec entrée en Catéchuménat de Chloé et Lucie OLIVEIRA et repas du Cadé de Jouvencon.

-MERCREDI 1^{ER} NOVEMBRE *Solennité de la Toussaint*
Messe à 10h30 à Chapelle- Thècle. (Père André Guimet)

-JEUDI 2 NOVEMBRE Messe à 15h à l'Abergement-de-Cuisery en mémoire des défunts de la paroisse et prière du chapelet à 18h30 à Notre Dame de la Chaux.

Comme vous le savez, notre Evêque invite tous les chrétiens et amis du Diocèse à venir fêter la clôture du Synode diocésain le DIMANCHE 26 NOVEMBRE À TAIZÉ: la Messe sera célébrée à Romenay la veille à 18h et nous devons nous inscrire (avant le 6 novembre) pour le bus qui nous amènera à Taizé pour 13h30 (12€ de participation). Pendant 3 semaines, une feuille sera prévue pour cela à la porte des églises où sera célébrée l'Eucharistie dans la paroisse.

Prière aux intentions du Pape François

Les droits des travailleurs et des chômeurs : Pour le monde du travail afin que le respect et la sauvegarde des Droits soient assurés à tous et que soit donné aux chômeurs la possibilité de contribuer à l'édification du bien commun.